



**ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES ET USAGERS  
DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LILLE-SECLIN**

*Copie certifiée conforme  
à l'original*

**PROCÈS-VERBAL DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 JANVIER 2022  
(EXERCICE 2021)**

Le trente et un Janvier deux mille vingt-deux à 17 h, les membres de l'ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES ET USAGERS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LILLE-SECLIN se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans les locaux de la société WORLDLINE situés dans la zone industrielle A rue de la Pointe sur convocation de sa Présidente effectuée par lettre recommandée conformément aux statuts.

Le registre de présence a été émarginé par tous les membres de l'assemblée générale présents et les mandataires des membres représentés rentrant en séance.

L'assemblée procède ensuite à la composition de son bureau :

Sylvie SEZILLE de MAZANCOURT préside la séance en qualité de Présidente de l'association, assistée par David BUTEZ, Vice-Président, Cyriac BOULANGER, Secrétaire de Séance et Pierre-Alain SEZILLE de MAZANCOURT en tant que Scrutateur régulièrement désignés par l'Assemblée.

La feuille de présence certifiée exacte et sincère par les membres du bureau de l'assemblée permet de constater que le nombre de présents et représentés s'élève à 65735 voix sur 100.000.

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué constate que plus de la moitié des membres sont présents ou représentés, en conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau de l'assemblée sera conservée à l'appui du présent procès-verbal, ainsi que les pouvoirs des membres représentés.

La présidente dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition des membres :

- La feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- Un exemplaire des statuts de l'association ;
- Le rapport d'activité ;
- Les textes des projets de résolution.

La présidente fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires et aux dispositions des statuts et que les documents prescrits ont été tenus à leur disposition au siège social où ils ont pu en prendre connaissance, préalablement à ladite assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de cette déclaration.



## ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES ET USAGERS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LILLE-SECLIN

---

Puis, la présidente rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'Activité 2021
- Rapport Financier 2021
- Budget Prévisionnel et Cotisations 2022
- Renouvellement de membres du bureau
- Nomination de nouveaux administrateurs
- Questions diverses.

Puis lecture est donnée des rapports d'activité et financier 2021 ainsi que du prévisionnel de budget 2022.

La présidente donne ensuite la parole aux membres de l'assemblée.

Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée et diverses observations sont échangées.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, la présidente met successivement aux voix les délibérations suivantes, figurant à l'ordre du jour.

### **RESOLUTION N° 1**

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale des Propriétaires et Usagers de la Zone Industrielle de LILLE-SECLIN réunie le 31 janvier 2022, après avoir entendu les rapports d'activité et financier, donne quitus au Conseil d'administration de l'Association.

***Pour : 65 735 voix***

***Contre : 0***

***La résolution est adoptée par les membres présents et représentés.***

### **RESOLUTION N° 2**

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale des Propriétaires et Usagers de la Zone Industrielle de LILLE-SECLIN réunie le 31 janvier 2022 décide de :

- reconduire les rondes, les nuits, week-ends et jours fériés, assurées par la société ARTEMIS,
- répartir la dépense correspondante, soit 264.17 euros HT ou 317.00 euros TTC, par part virile entre les propriétaires,
- appeler cette contribution en une fois et en même temps que l'appel de cotisation 2022.

***Pour : 65 735 voix***

***Contre : 0 voix***

***La résolution est adoptée par les membres présents et représentés***



**ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIÉTAIRES ET USAGERS  
DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LILLE-SECLIN**

---

**RESOLUTION N° 3**

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale des Propriétaires et Usagers de la Zone Industrielle de LILLE-SECLIN réunie le 31 janvier 2022 approuve le projet de budget prévisionnel 2022 s'élevant à : 47 325 euros hors prestations de sécurité ARTEMIS.

***Pour : 65 735 voix***

***Contre : 0 voix***

***La résolution est adoptée par les membres présents et représentés***

**RESOLUTION N°4**

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale des Propriétaires et Usagers de la Zone Industrielle de LILLE-SECLIN réunie le 31 janvier 2022 approuve l'appel de cotisations 2022 comme suit :

- Droit fixe : 191,00 euros
- Droit variable : 0,010 euros par m<sup>2</sup>

***Pour : 65 735 voix***

***Contre : 0 voix***

***La résolution est adoptée par les membres présents et représentés***

**RESOLUTION N°5**

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale des Propriétaires et Usagers de la Zone Industrielle de LILLE-SECLIN réunie le 31 janvier 2022 ayant à procéder au renouvellement de trois administrateurs en 2021 sur neuf, dont les noms suivent :

David BUTEZ

Eric SEIGNEUR

Pierre-Alain SEZILLE DE MAZANCOURT

Qui se représentent,

Les renouvelle dans leur mandat pour une durée de trois ans se terminant à l'AG de 2025 statuant sur les comptes de 2021.

Entérine la démission de :

Alain TREHOU et Bernard MATTON

***Pour : 65 735 voix***

***Contre : 0 voix***

***La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés***



**ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES ET USAGERS  
DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LILLE-SECLIN**

**RESOLUTION N° 6**

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale des Propriétaires et Usagers de la Zone Industrielle de LILLE-SECLIN réunie le 31 janvier 2022 ayant à procéder à l'élection de deux nouveaux administrateurs pour 3 années nomme :

Jean-Michel HADJAJ (Le Comptoir de la LED)  
François JONCQUEZ (R.M MOBILIER)

*Pour : 65 735 voix*

*Contre : 0 voix*

*La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**RESOLUTION N° 7**

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale des Propriétaires et Usagers de la Zone Industrielle de LILLE-SECLIN réunie le 31 janvier 2022 donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

*Pour : 65 735 voix*

*Contre : 0 voix*

*La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés*

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidente et le secrétaire de séance.

**Sylvie SEZILLE de MAZANCOURT,**  
Présidente

**Cyriac BOULANGER,**  
Secrétaire de Séance